

A PROPOS DE LA CASSPA 49

C'est une association « Loi 1901 » spécialisée dans les SOINS PALLIATIFS. Elle regroupe 50 établissements, les équipes mobiles de soins palliatifs, des professions libérales et des associations d'usagers du Maine et Loire.

Ses missions

- Promouvoir la culture palliative sur le Maine-et-Loire
- Favoriser une meilleure articulation entre les acteurs de santé
- Sensibiliser les professionnels et les usagers aux soins palliatifs

Rejoignez la CASSPA 49 !



<http://www.casspa49.fr/>

Les **Ateliers de soins palliatifs** organisés par la **CASSPA 49** sont ouverts **gratuitement** à tous les personnels soignants, personnels du domicile et ceux des établissements médico-soignants et du poly-handicap investis dans les soins palliatifs :

Aides médico-psychologiques
Aides-soignants
Assistantes sociales
Cadres
Diététiciens
Infirmiers
Médecins
Psychologues,.....

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à la CASSPA 49, à titre institutionnel, associatif ou à titre individuel



Coordination de l'Accompagnement en

Soins de Support et Palliatifs

Siège social : ICO - Paul Papin

A l'attention de C.FOIN

15, rue André Boquel

49 055 Angers Cedex 02



ATELIER DE SOINS PALLIATIFS

Refus de soin en soins palliatifs : sens, enjeux, accompagnement



Mardi 10 juin 2025

de 14h30 à 16h30

(accueil à partir de 14h00)

INSCRIPTION AVANT LE 20 MAI 2025

Email à envoyer à : contact@casspa49.fr

Avec les précisions suivantes :

- Nom/prénom
- Fonction :
- Etablissement :
- Adresse :
- Téléphone :

Si votre participation est retenue, une confirmation vous sera adressée par e-mail



Pour plus d'informations :

C.FOIN, chargée de mission
06 25 79 32 08
christelle.foin@casspa49.fr



LIEU DE L'ATELIER

CHU Angers
4 rue Larrey
49 933 Angers
(salle en cours)

La **CASSPA 49** vous convie à son prochain atelier de réflexion qui se tiendra le :

Mardi 10 juin 2025
de 14h30 à 16h30
(accueil à partir de 14h00)

Intervenantes :

Dr. Aude PIGNON
Carole DURAND - SAAD
(Service de soins palliatifs du CHU d'Angers)

Lieu de l'atelier :

CHU Angers

Attention : nombre de places limité à 21 personnes.